

## ANIMATEUR SOCIOCULTUREL PROFIL DE POSTE

<b>Cadre d'emploi :</b>	Adjoint d'animation (filière animation – catégorie C)
<b>Direction :</b>	Jeunesse et Sports
<b>Service :</b>	Jeunesse
<b>Rattachement hiérarchique :</b>	N+1 : Référent jeunesse N+2 : Responsable pour le Centre Social et Responsable jeunesse pour le Forum Neruda
<b>Lieu de travail :</b>	Forum jeunesse Pablo Neruda et/ou Centre Social A Chedid

*Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public.*

<b>MISSION DU SERVICE</b>	<p>Les structures jeunesse de la ville sont le Forum Pablo Neruda et le Centre Social Andrée Chédid qui dispose d'un pôle famille en plus du pôle jeunesse. Ces structures sont des lieux d'échanges à destination des jeunes, de leur famille et des associations Orlysiennes pour la mise en œuvre d'actions à vocations socioculturelle, de démocratie et d'accompagnement de projets.</p> <p>La ville d'Orly s'est engagée dans la création du premier centre social de la ville en janvier 2016. Ce projet participe à l'engagement pris en faveur du développement de la démocratie participative, de la cohésion sociale et du vivre ensemble.</p> <p>Lieux d'informations, d'animations et d'initiatives, le Centre Social A Chedid tout comme le Forum Neruda facilitent la rencontre des acteurs locaux (habitants, associations, institutions services ville), et favorisent le pouvoir d'agir de chacun. Par leur proximité et leur transversalité, ils permettent la construction de réponses innovantes et adaptées aux besoins du territoire, et aux attentes des habitants. En ce sens, ils sont des outils privilégiés pour créer et faire vivre une cohésion sociale à l'échelle de la ville.</p>
<b>FINALITE DU POSTE</b>	<p>Sous l'autorité du référent jeunesse de chaque structure, l'animateur (trice) jeunesse a pour mission d'assurer l'animation des actions collectives du pôle jeunesse. A ce titre, il est chargé de proposer, animer, gérer les activités en direction des jeunes. Il travaille également, en collaboration avec le référent jeunesse et les autres animateurs, à l'écriture du projet « animation jeunesse » de la structure. L'animateur socioculturel intervient auprès des jeunes en utilisant les activités socioculturelles dans le but de favoriser la prise d'autonomie, la socialisation et l'émancipation des bénéficiaires. Il est amené à travailler en dehors des structures, en coopération avec l'équipe jeunesse dans son ensemble (animateurs, référents des deux structures et chefs de projet)</p>
<b>ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES</b>	<p><u>Activités d'animation</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Accueillir, écouter et échanger avec les jeunes et les habitants dans un cadre bienveillant et sécurisé</li><li>• Animer et encadrer les activités, sorties et séjours jeunesse</li><li>• Concevoir, mener et évaluer des projets d'animation et d'activités socioculturelles</li><li>• Développer les actions en dehors de l'équipement à la rencontre d'un public nouveau</li></ul>

- |  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Participer activement aux ateliers d'information jeunesse et insertion socioprofessionnelle</li><li>• Faire le bilan quotidien des activités mises en place</li><li>• Accompagner les jeunes dans leur réussite</li></ul> |
|--|---|

Activités administratives

- |  |   |
|--|---|
|  | <ul style="list-style-type: none"><li>• Rédiger des documents préparatoires aux actions (fiche action...)</li><li>• Produire des comptes rendus et bilans d'actions</li><li>• Exécuter des tâches administratives liées à la vie de la structure (contrôle fréquentations...)</li><li>• Participation activement aux réunions partenariales</li><li>• Etre force de propositions dans les animations intergénérationnelles en lien avec le pôle familles, les chefs de projet et les associations</li></ul> |
|--|---|



**Campagne interne/ externe de recrutement**

**Ville d'ORLY**

**recrutement@mairie-orly.fr**

	<p>les services techniques pour des actions communes (et autres partenaires)</p> <p><u>Relations externes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Jeunes accueillis et leurs familles</li><li>• Clubs de prévention,</li><li>• Conseillers de la Mission Locale,</li><li>• Professionnels du Centre Culturel,</li><li>• Enseignants du Lycée Professionnel et des Collèges,</li><li>• Associations locales</li><li>• Les acteurs associatifs et institutionnels du territoire, et plus particulièrement les écoles, les centres de loisirs et le RAM qui sont à proximité des structures</li></ul>
<b>CONDITIONS D'EXERCICE</b>	<p><b><u>Temps de travail :</u></b></p> <p><u>Horaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• 37h30 heures hebdomadaires : aménagement du temps de travail en fonction des besoins de service</li><li>• variables selon le type d'activités (sorties, soirées, week-ends, séjours ou mini-séjours).</li></ul> <p><b><u>Contraintes particulières :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Travail en soirée</li><li>• Travail les samedis</li><li>• Travail exceptionnellement le dimanche</li></ul>
<b>REMUNERATION</b>	Rémunération statutaire, régime indemnitaire et prime annuelle